



G.A.L de l'Ouest Vosgien
Association loi 1901



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

G.A.L DE L'OUEST VOSGIEN

Rapport d'activités 2010
Rapport financier 2010
Orientations et prévisionnels 2011

Jeudi 28 avril 2011

Lycée agricole de Mirecourt



SOMMAIRE

2

- INTRODUCTION 3**
- I. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME..... 4**
 - A. Fonctionnement du Groupe d'Action Locale 4**
 - 1) Organisation des Comités d'Appui Technique 4
 - 2) Organisation des Comités de Programmation 4
 - 3) Vie de l'Association 5
 - B. Animation 6**
 - 1) Communication sur le programme LEADER 6
 - 1) Identification de projets 7
 - 2) Rencontres avec les porteurs de projet et accompagnement..... 8
 - C. Gestion administrative et financière..... 9**
 - 1) Recrutement 9
 - 2) Formation des techniciens 9
 - 3) Traitement et suivi des dossiers 10
 - 4) Relation avec le service référent..... 11
 - D. Evaluation 12**
 - 1) Evaluation des projets LEADER 12
 - 2) Démarche d'évaluation de la stratégie 13
 - E. Eléments de suivi 13**
 - 1) Suivi de la programmation LEADER 13
 - 2) Suivi de la maquette financière 15
- II. MISE EN RESEAU 17**
 - A. Mise en réseau des Groupes d'Action Locale Lorrains..... 17**
 - 1) Réunions trimestrielles 17
 - 2) Groupes de travail 17
 - B. Participation au Réseau Rural..... 17**
 - 1) Journées thématiques 18
 - 2) Séminaires régionaux..... 18
 - C. Adhésion au Carrefour des Pays Lorrains et à LEADER France 18**
 - 1) CARREFOUR DES PAYS LORRAINS 18
 - 2) LEADER France..... 18
 - D. Autres réseaux 19**
- III. COOPERATION..... 20**
 - A. Rappel : pourquoi coopérer ? 20**
 - B. Premiers contacts 20**
 - 1) Séminaire national coopération LEADER..... 20
 - 2) Rencontre Groupe d'Action Locale OTHE ARMANCE 21
 - C. Perspectives..... 22**
- COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010 23**
- BILAN AU 31/12/2010 24**
- ORIENTATIONS 2011..... 25**
- PREVISIONNEL 2011 26**

INTRODUCTION

L'Association G.A.L Ouest Vosgien a été officiellement labélisée en juin 2003. La signature de la convention tripartite (décembre 2009) entre la Direction Régionale de l'Agriculture, l'Agence de Services et de Paiement et le Groupe d'Action Locale lui a attribué la charge de la mise en œuvre du programme sur notre territoire. L'Association, reconnue d'intérêt générale par les services fiscaux, en a délégué l'animation et la gestion à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges.

Le montant de l'enveloppe FEADER attribué à notre GAL se monte à 1 083 571 euros. Sa mise en œuvre est la quatrième du nom sous l'égide du programme. Tout en conservant les objectifs et la philosophie LEADER, la fin de l'année 2009 et l'année 2010 ont consisté en la mise en œuvre effective du programme par :

- La mise en place des premières réunions des organes composant le Groupe d'Action Locale (Comité de Programmation, Comité technique, Bureau, Conseil d'administration) définissant ainsi concrètement le mode de gouvernance choisie,
- Un ensemble d'actions de communication visant à encourager l'appropriation du projet de territoire par ses acteurs et à sensibiliser un large public aux actions du Groupe d'Action Locale,
- L'accompagnement des porteurs de projet dans le montage de leur dossier de demande de subvention et de paiement ainsi que l'instruction des premiers projets LEADER (demande de financement et demande de paiement),
- Une mise en réseau du Groupe d'Action Locale sur la base d'échanges constants avec les autorités partenaires, les cofinanceurs nationaux, les Groupes d'Action Locale lorrains et autres acteurs du développement rural (Réseau Rural, Carrefour des Pays Lorrains, LEADER France),
- les prémices d'un projet de coopération avec le Groupe d'Action Locale Othe Armance

L'année 2010 a fonctionné dans la continuité du travail engagé depuis une dizaine d'années maintenant, aux bénéfices de notre territoire. De plus, l'année 2010 a vu se mettre en place les travaux relatifs à l'évaluation, avec la participation du Groupe d'Action Locale à la démarche d'évaluation collective initiée au niveau régional. L'ensemble des Groupes d'Action Locale lorrains ont ainsi entrepris un travail d'observation aboutissant à la mise en place d'outils de mesures et d'indicateurs communs.

I. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

A. Fonctionnement du Groupe d'Action Locale

1) Organisation des Comités d'Appui Technique

Le Comité Technique est composé des agents de développement du territoire et des partenaires techniques du Groupe d'Action Locale (Conseil Général des Vosges et Conseil Régional de Lorraine). Animé par la chargée de mission LEADER, il s'est réuni trois fois au cours de l'année 2010, en amont de chaque Comité de Programmation du G.A.L.

4

Le Comité Technique prépare les dossiers qui sont ensuite présentés au Comité de Programmation. Il vérifie que les dossiers sont complets au niveau des pièces administratives et financières à fournir et que l'opération peut débuter rapidement si le projet est retenu par le Groupe d'Action Locale. Il peut également formuler des avis et recommandations sur le contenu du projet et sa mise en œuvre.

Le CAT étant composé des principaux agents de développement du territoire et des partenaires financiers nationaux publics, ceux-ci peuvent formuler et répercuter leurs besoins en son sein et participer ainsi au suivi et à l'évolution du plan de développement du Groupe d'Action Locale.

Le Comité Technique est également un lieu de formation pour les porteurs de projet sur le montage des dossiers, les réglementations en cours ainsi qu'un lieu d'échanges d'informations et d'expériences en matière de développement local permettant ainsi d'augmenter la valeur et la qualité des projets locaux.

L'équipe technique ainsi que la Directrice de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges participent au comité.

L'équipe technique est chargée de l'organisation, de l'animation et du secrétariat du Comité Technique.

2) Organisation des Comités de Programmation

Le Comité de Programmation du GAL de l'Ouest Vosgien est composé de 20 membres titulaires (et 20 membres suppléants). Il est présidé par le Président du GAL.

Le Comité de Programmation s'est tenu deux fois en 2010 suivant le nombre de projets soumis et instruits par les services du GAL. Durant chacune de ces réunions, le principe du double quorum (50% des membres présents dont 50% de membres privés) a été respecté.

Au cours de l'année 2010, le Comité a :

- Statué sur chacun des projets à financer et s'est prononcé sur leur programmation,
- Evalué périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention,
- Etabli et acté les propositions de modifications du périmètre géographique,
- Etabli et acté les propositions de modifications des fiches dispositifs,
- Examiné le suivi de la maquette financière.

En 2010, le Comité de Programmation a programmé 10 dossiers.

Le Comité de Programmation s'est également engagé à travailler sur des thématiques de développement local en lien avec notre stratégie de développement afin de constituer un lieu d'informations, d'échanges et de débats.

Ainsi, en 2010, le Comité de Programmation a pu être informé par l'intermédiaire de l'Association des Eaux et des Hommes sur la mise en œuvre et les évolutions du Pôle de l'eau. Il est également prévu, pour le courant de l'année prochaine, des interventions diverses présentées par des scientifiques, des porteurs de projet publics ou associatifs... dans des thématiques concordantes avec les besoins des membres du Comité de Programmation et restant dans les domaines de notre plan de développement.

5

L'équipe technique LEADER est chargée de l'organisation, de l'animation et du secrétariat du Comité de Programmation.

3) Vie de l'association

– le Bureau

Trois réunions de Bureau ont eu lieu cette année en vue de préparer les ordres du jour des Conseils d'Administration et d'assurer la gestion quotidienne de l'Association.

Le Bureau développe et formule des propositions concernant :

- Les activités du Groupe d'Action Locale et du Comité de Programmation,
- Le financement prévisionnel des postes,
- L'évolution des objectifs stratégiques,
- Le suivi financier des dispositifs.

L'équipe technique LEADER et la directrice de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges participent aux réunions de Bureau. L'équipe technique est chargée de son organisation et de son secrétariat.

– Le Conseil d'Administration

En 2010 deux réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu.

Il est chargé d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors des Assemblées Générales.

Pour l'année 2010, le Conseil d'Administration a statué entre autre sur :

- Le financement des postes de gestionnaire et d'animatrice et sur le matériel informatique nécessaire à la bonne mise en œuvre du programme,
- Le projet de communication du Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien,
- La mise en réseau de l'association (adhésion à LEADER France et au Carrefour des Pays Lorrains).

L'équipe technique LEADER participe aux réunions du Conseil d'Administration. Elle est chargée de son organisation et de son secrétariat.

B. Animation

1) **Communications et informations sur le programme LEADER**

Le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien, dès la signature de la convention tripartite de mise œuvre, a décidé de lancer une opération globale de communication.

Dans un premier temps, une conférence de presse a été organisée en présence de Monsieur le Sous Préfet de Neufchâteau et des membres du Bureau du G.A.L avec pour objectif de sensibiliser un large public et de marquer le lancement du programme.

Par la suite, le Groupe d'Action Locale a été sollicité par divers revues concernées par la thématique du développement rural, notamment la *Revue Territoire* et la Revue *Transrural Initiative*. Le Groupe d'Action Locale a ainsi pu faire connaître sa stratégie de développement et ses actions à une échelle nationale. De plus, prochainement, un article sur notre association paraîtra sur la lettre d'information du Réseau Rural Régional.

En complément des actions de communication par voie de presse, le G.A.L a souhaité développer une série d'outils de communication nécessaires à la mise en œuvre du programme.

Trois outils ont été développés par l'équipe technique du Groupe d'Action Locale :

↳ **Un support de communication papier** (format A4 plié)

Document d'appel et de première information, destiné à une distribution massive (5000 exemplaires), la brochure reprend les informations nécessaires à la connaissance du programme :

- Explication sur le FEADER,
- Explication sur notre programme et la stratégie du Groupe d'Action Locale,
- Le type d'actions finançables,
- Les bénéficiaires,
- Le périmètre géographique,
- Le cheminement d'un dossier,
- Les différents acteurs du Groupe d'Action Locale,
- Les contacts de l'équipe technique.

La rédaction de cette plaquette a été assurée par la chargée de mission LEADER et la Directrice de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges et a été diffusée sur l'ensemble du territoire.

↳ **Un guide de gestion à destination des porteurs de projet**

L'équipe technique est chargée en interne de réaliser un guide de gestion à destination des porteurs de projet. Ce guide reprendra de manière synthétique et compréhensible les règles de gestion d'un dossier LEADER. Il fera mention des différentes règles de plan de financement, critères d'éligibilité,...

↳ Un site internet

La mise en place d'un site internet a pour objectif de faciliter la circulation des informations concernant le programme LEADER Ouest Vosgien et le Groupe d'Action Locale.

L'organisation du site peut être divisée en deux ensembles.

- Un premier ensemble aura pour mission de faire connaître notre territoire, notre programme, la stratégie de développement (axes de travail, bénéficiaires...) et notre structure de manière détaillée.
- le second ensemble aura un caractère davantage technique, chaque visiteur pourra avoir à sa disposition :
 - Le guide du porteur de projet
 - Les formulaires de demande
 - Les fiches actions détaillées
 - Des fiches méthodologiques

Le porteur de projet pourra ainsi se familiariser avec les premières pièces et règles administratives nécessaires à l'élaboration d'un projet LEADER.

La rédaction du contenu du site est assurée par la chargée de mission LEADER

2) Identification de projets

La chargée de mission LEADER a rencontré régulièrement les agents de développement local du territoire dans le cadre de rendez vous individuels ainsi que dans le cadre de réunions regroupant l'ensemble des agents des communautés de communes et des communes.

Le Groupe d'Action Locale a pu ainsi se tenir informé des actions se déroulant sur l'ensemble du territoire. En retour, les agents de développement du territoire ont pu être informés sur le contenu de la stratégie, des axes de travail et des dispositifs, permettant ainsi de devenir un relais d'information sur leur propre territoire, de susciter à leur tour l'émergence de projets locaux éligibles au dispositif LEADER et de faire remonter les informations jusqu'au Groupe d'Action Locale.

L'équipe technique du Groupe d'Action Locale a également maintenu et entretenu des contacts réguliers avec ses partenaires institutionnels et cofinanceurs traditionnels du programme LEADER en conservant un certain nombre d'objectif en vue notamment de :

- Transmettre et informer sur les projets pouvant être ou non cofinancés par le FEADER
- Maintenir une cohérence entre les différentes stratégies de développement existantes ou préexistantes sur le territoire

Ont notamment été consultés durant l'année 2010, le Conseil Général des Vosges, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Agence de l'eau, la Sous-Préfecture de Neufchâteau... Ces entretiens pourront permettre, par la suite, de recentrer les axes sur lesquels le programme LEADER devra désormais se concentrer mais également de voir dans quelle mesure le programme LEADER doit logiquement compléter les politiques territoriales mises en place dans le cadre du département des Vosges ou même à l'échelle régionale.

3) Rencontre avec les porteurs de projets et accompagnement

○ Conseil et « aiguillage stratégique »

La chargée de mission LEADER a également rencontré de nombreux porteurs de projet du territoire Ouest Vosgien dans le cadre de rendez vous individuels afin de les conseiller et de les aiguiller dans le montage de leurs projets afin que ceux-ci s'inscrivent dans la stratégie de développement du Groupe d'Action Locale tout en répondant aux objectifs opérationnels des fiches dispositifs.

Chaque porteur de projet a ainsi pu être informé sur les objectifs recherchés par le Groupe d'Action Locale et la nature des opérations éligibles. L'animatrice LEADER s'est également donnée pour mission d'informer au mieux les porteurs de projet sur la démarche et la philosophie du programme LEADER.

Il est à noter que dans le cas où certains projets n'ont pu émerger au programme LEADER Ouest Vosgien, chaque porteur de projet a pu être accompagné vers d'autres cofinanceurs qu'ils soient européens ou nationaux.

○ Accompagnement technique

Dans un premier temps seule, puis en collaboration avec le gestionnaire financier, la chargée de mission LEADER a accompagné les porteurs de projet dans le cadre de la constitution des demandes de subvention FEADER et des demandes de paiement.

L'équipe technique aide le porteur de projet dans le cadre de :

- La transmission de documents nécessaires à la constitution du dossier (formulaire de demande, fiches action, modèle de délibération, modèle de courrier de demande...)
- L'aide rédactionnel pour le formulaire de demande
- Le calcul du plan de financement prévisionnel et du montant de la subvention FEADER
- L'explication du circuit de gestion LEADER

De plus, l'équipe technique constitue également le relais entre le porteur de projet et les différents comités. Elle transmet les avis et recommandations du Comité Technique sur les questions de faisabilité opérationnelle et financière des projets et les avis d'opportunité suite au Comité de Programmation.

Enfin, l'année 2010 a été marquée par les premières demandes de paiement des projets LEADER. Les porteurs de projets reçoivent un accompagnement identique dans la constitution de leur demande de paiement.

C. Gestion administrative et financière

1) Recrutement

Durant l'hiver 2009, suite à la signature de la convention tripartite de mise en œuvre de l'axe 4 LEADER, le Groupe d'Action Locale de l'Ouest Vosgien, en collaboration avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges, a lancé une phase de recrutement afin d'embaucher un nouveau gestionnaire financier. Comme convenu par la délégation de mise en œuvre du programme, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges est l'organisme employeur du gestionnaire financier. Après l'élaboration de la fiche de poste par la Directrice des Foyers Ruraux et la chargée de mission LEADER, la commission d'embauche a définitivement sélectionné le nouveau gestionnaire financier suite à une série d'entretien. La prise de poste a eu lieu mi février 2010.

En amont de cette embauche, la chargée de mission LEADER a assuré la gestion administrative et financière des projets et du programme ainsi que la formation en interne du gestionnaire financier.

Cependant, suite à l'annonce de départ du gestionnaire financier en juin, une nouvelle procédure de recrutement a été lancée dans des conditions identiques à la précédente. La nouvelle gestionnaire financière a officiellement pris ses fonctions le 01 septembre 2010. La formation en interne a également été assurée par la chargée de mission LEADER.

2) Formation des techniciens

Durant l'année 2010, l'équipe technique a reçu une série de formations nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle programmation ainsi qu'à l'instruction des demandes de subvention et de paiement FEADER rendant l'équipe technique pleinement opérationnelle.

Ces formations délivrées par la DRAAF et l'ASP ont plus précisément porté sur :

- l'utilisation de l'outil OSIRIS, portail internet permettant l'accès à une base de données commune aux Groupes d'Action Locale, aux services instructeurs, à l'ASP ainsi qu'à la DRAAF pour l'instruction des dossiers (demande et paiement),
- la constitution des dossiers,
- le montage des plans de financement LEADER et l'utilisation de la feuille de calcul associée,
- les demandes de paiement et l'utilisation de la feuille de réalisation associée.

L'équipe technique a également bénéficié d'autres formations, notamment du Carrefour des Pays Lorrains sur, entre autre, la politique de développement régionale européenne et les différents fonds structurels ou du réseau PASTEL sur les programmes sectoriels environnementaux. L'équipe technique pourra ainsi aiguiller au mieux le porteur de projet sur les sources de financement qui lui sont les plus adaptées.

3) Traitement et suivi des dossiers

L'animatrice et le gestionnaire ont également consacré une grande partie de leur activité à l'instruction des dossiers déposés au cours des années 2008, 2009 et 2010, tentant de rattraper, au maximum, le retard accumulé durant les toutes premières années de la programmation, dû à une décision de labellisation et un conventionnement tardif.

L'instruction de la demande consiste en :

- la réception du dossier et l'émission de l'accusé de réception,
- l'analyse de la demande au regard de la stratégie de développement du G.A.L,
- la vérification de l'éligibilité temporelle et géographique,
- la vérification de l'éligibilité des opérations et des dépenses,
- la vérification des pièces justificatives et l'émission d'une demande de pièces complémentaires si nécessaire,
- le calcul de la subvention FEADER,
- la saisie du dossier prévisionnel sur OSIRIS,
- la présentation du dossier en Comité Technique,
- l'instruction réglementaire par le service référent,
- la présentation du dossier en Comité de Programmation.

10

L'instruction de la demande de paiement consiste en :

- la vérification du dossier de demande,
- la réception des différentes pièces justificatives,
- la saisie des factures sur OSIRS.

Cependant, il est nécessaire de souligner les contraintes auxquelles le Groupe d'Action Locale a été soumis, ralentissant l'instruction des dossiers principalement :

- **Des difficultés administratives :**

Une nouvelle modification de la mise en œuvre du FEADER a été portée à la connaissance des Groupes d'Action Locale, concernant l'engagement des financeurs du PDRH dans la mise en paiement des dossiers LEADER. Le système de paiement impose désormais la mise en œuvre de conventions leur imposant le remboursement de l'aide nationale par le porteur de projet dans le cas de recouvrement du FEADER.

La mise en œuvre de cette convention interviendrait de façon rétroactive. Elle s'applique donc à tous les projets en cours d'instruction, pour certains depuis plus d'un an avec pour conséquence des délais de paiement prolongés.

- **Des difficultés organisationnelles et opérationnelles :**

Il est important de souligner que les activités du Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien ont été largement ralenties jusqu'en milieu d'année 2010 indépendamment de sa volonté. En effet, la nouvelle programmation 2007-2013 du FEADER a été ralentie suite à la mise en place et à l'efficacité tardive de l'outil de gestion OSIRIS géré par l'ASP. De ce fait, l'instruction et la programmation des dossiers n'ont pu se faire dans les délais imposés par le Programme de Développement Rural Hexagonal.

De plus, le service instructeur, en dépit de la belle énergie dont il fait preuve, n'a pas réussi à suivre les démarches d'instruction qui doivent être mises en place tant avant qu'après la

programmation. Les techniciennes du Groupe d'Action Locale, en accord avec la DRAAF, ont donc choisi de tenter de soulager au maximum le service référent en faisant un certain nombre de démarches qui ne sont pas de leur ressort (saisie des factures, rédaction du projet de convention, réalisation des feuilles de calcul...)

4) Relations avec le service référent

La Sous Préfecture de Neufchâteau est le service référent et de proximité du Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien. Elle est chargée de l'instruction réglementaire des projets et constitue à ce titre un contact essentiel du Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien.

Des rapports réguliers et des échanges d'informations entre l'animatrice du G.A.L et le service référent ont eu lieu, sous forme de réunions, de contacts téléphoniques ou de courriels. Le lien ainsi établi a permis des échanges fréquents sur les aménagements et la mise en œuvre technique du programme et les outils informatiques (logiciel OSIRIS).

Le service référent est aussi chargé de l'instruction réglementaire. Le Groupe d'Action Locale a choisi d'accompagner le service référent dans cette mission. L'animatrice s'est donc régulièrement rendue à Neufchâteau afin de pouvoir éclairer au maximum le service référent sur les projets à instruire tant sur leur nature que du point de vue technique (OSIRIS).

Comme mentionné précédemment, le Groupe d'Action Locale a également proposé de prendre en charge la rédaction de certaines pièces afin de soulager le service référent et de gagner un maximum de temps sur la procédure afin de pouvoir payer les porteurs de projet au plus vite.

Récemment, les Groupes d'Action Locale lorrains ont choisi d'interpeler Monsieur le Préfet de région afin, d'une part, de mettre davantage de moyens auprès des services référents pour l'instruction réglementaire des dossiers LEADER mais en faisant également la demande de régularisation officielle des nouvelles attributions des Groupes d'Action Locale (rédaction des projets de convention, saisie des factures sur Osiris...).

5) Autorité de gestion

Le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a entretenu des rapports réguliers (échanges téléphoniques et internet) tout au long de l'année avec l'autorité de gestion du FEADER à savoir la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt.

Le Groupe d'Action Locale a pu ainsi être régulièrement informé des évolutions de la réglementation liées à la mise en œuvre du programme LEADER et a également bénéficié d'un soutien lors de l'instruction technique des dossiers. (Montage des plans de financement, utilisation d'OSIRIS, mise en place et rédaction des avenants relatifs à la convention tripartite LEADER...)

D. Evaluation

1) Evaluation des projets LEADER

Dans le courant de l'année 2010, le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a fait le choix de se doter d'une série d'outils d'auto-évaluation continue permettant ainsi :

- De disposer des informations techniques et chiffrées nécessaires à l'évaluation et au suivi quotidien du programme
- De suivre la qualité des projets et leur cohérence avec la stratégie de développement du Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien
- De préparer les évaluations successives à mi-parcours et finale

12

Pour ce faire, le Groupe d'Action Locale a pu bénéficier et tester le logiciel GALILEA, élaboré par le Groupe d'Action Locale du pays de Sarreguemines. Celui-ci permet, une fois la saisie des informations nécessaires effectuée, de retracer toutes les données statistiques relatives au programme (consommation des crédits, répartition géographique, type de bénéficiaire, calcul des contreparties publiques nationales...).

De plus, le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a décidé de procéder à une évaluation qualitative et quantitative de chaque projet au regard des grands objectifs européens (développement durable, égalité hommes femmes...), de la démarche globale LEADER (approche bottom-up, partenariat, mise en réseau...) conformément à nos objectifs de développement définis par la stratégie.

La chargée de mission a donc développé un outil d'évaluation informatique reprenant :

- la vérification des investissements et dépenses réalisés suite à la visite sur place,
- une série d'indicateurs permettant d'établir la qualité du projet.

La grille d'évaluation a été soumise et validée par les membres du Bureau ainsi que par le Comité Technique.

Cet outil aura donc vocation à évaluer les projets mais également à faire connaître aux agents de développement des structures publiques du territoire les attentes formulées par le Groupe d'Action Locale. Ils pourront ainsi en amont définir leur projet en tenant compte de la stratégie de développement du territoire.

Concernant la visite sur place, notre Groupe d'Action Locale a fait le choix de rendre le contrôle des opérations obligatoire pour tous les types de projet, ce que n'impose pas la réglementation en cours. Cependant, le Groupe d'Action Locale a jugé bon de faire participer les membres du Bureau (selon une répartition géographique précise) aux différents événements en vue d'augmenter sa visibilité sur le territoire et son engagement pour son développement.

2) Démarche évaluation de la stratégie

En vue d'une évaluation à mi parcours prévue pour 2011, le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien participe à une démarche régionale initiée par la DRAAF Lorraine et animée par le Carrefour des Pays Lorrains.

Les chargés de mission LEADER se sont réunis dans le courant de l'année 2010 afin de cibler et de débiter cette évaluation régionale. L'objectif est de pouvoir analyser la démarche LEADER au niveau régional et de réutiliser les outils développés au niveau local, de profiter des échanges de pratiques entre les Groupes d'Action Locale Lorrains, et de pouvoir réorienter sa stratégie en fonction des résultats obtenus.

Dans un premier temps, trois groupes de travail se sont constitués :

- le groupe stratégie, auquel le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien participe.
Le contenu de ces réflexions est avant tout tourné sur la cohérence de la stratégie avec les enjeux de développement de son territoire.
- le groupe gouvernance
- le groupe fonctionnement.

Les Groupes d'Action Locale seront par la suite accompagnés par un bureau d'étude afin de définir des indicateurs. La DRAAF prendra par la suite la charge du recueil des données nécessaires à la synthèse régionale.

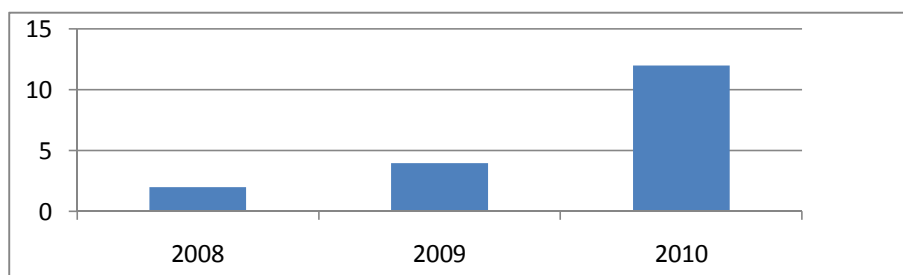
La restitution de l'évaluation auprès du comité de suivi FEADER est prévue pour la fin de l'année 2011.

E. Elément de suivi

1) Suivi de la programmation LEADER

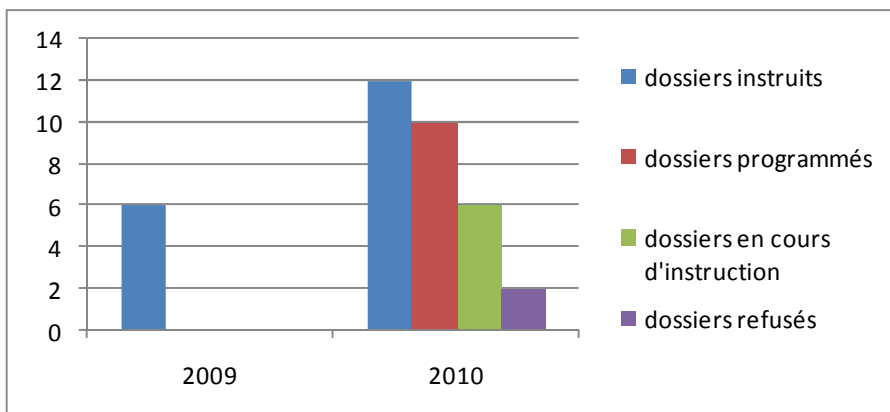
o Nombre de projets déposés et instruits :

Année	Nb de dossiers déposés
2008	2
2009	4
2010	12
Total 2008/2010	18



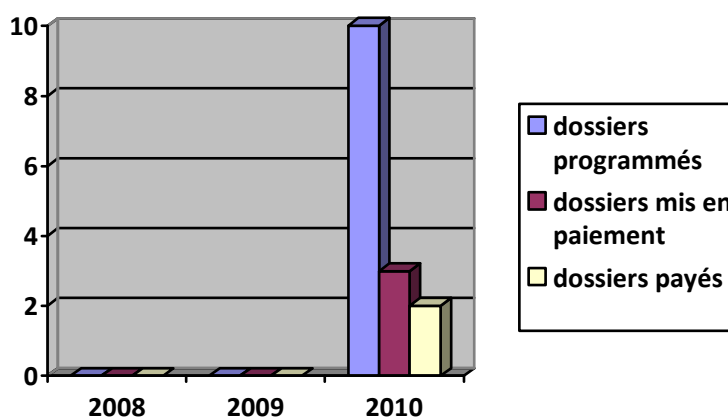
○ **Nombre de projets programmés**

Année	Nb de dossiers programmés	Nb de dossiers refusés	Nb de dossiers en cours d'instruction
2009	0	-	-
2010	10	2	6
Total 2008/2010	10	2	6



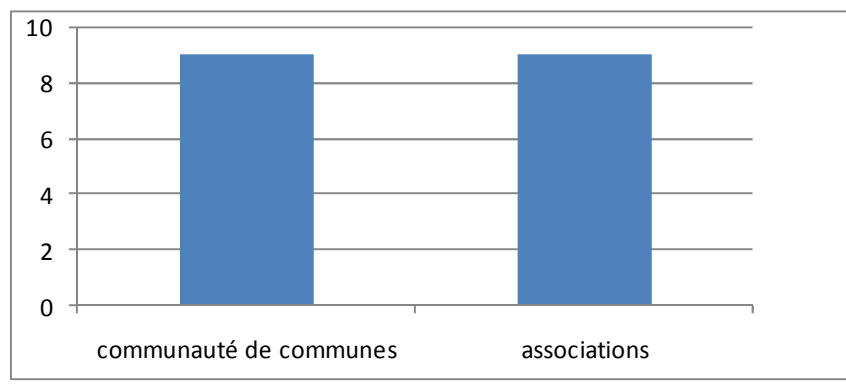
○ **Nombre de projets payés :**

Année	Nb de dossiers programmés	Nb de dossiers mis en paiement	Nb de dossiers payés
2009	0	-	-
2010	10	3	2
Total 2008/2010	10	3	2



○ **Types de bénéficiaires**

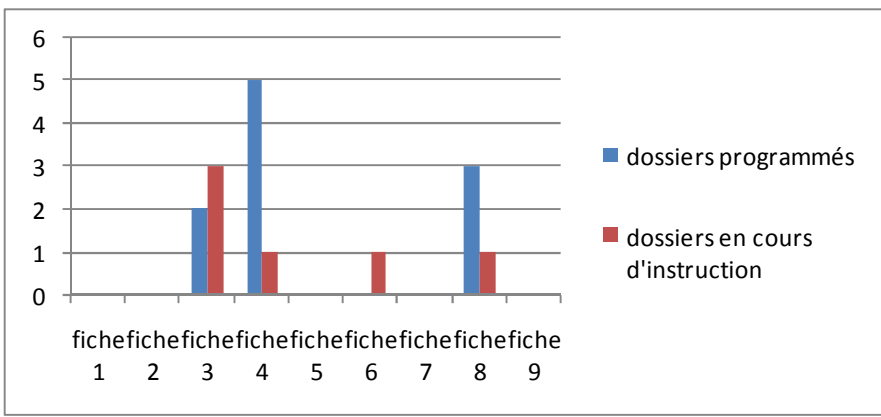
Structures porteuses de projet	Nombre de projets déposés
Communautés de communes	9
Associations	9
Total	18



2) suivi de la maquette

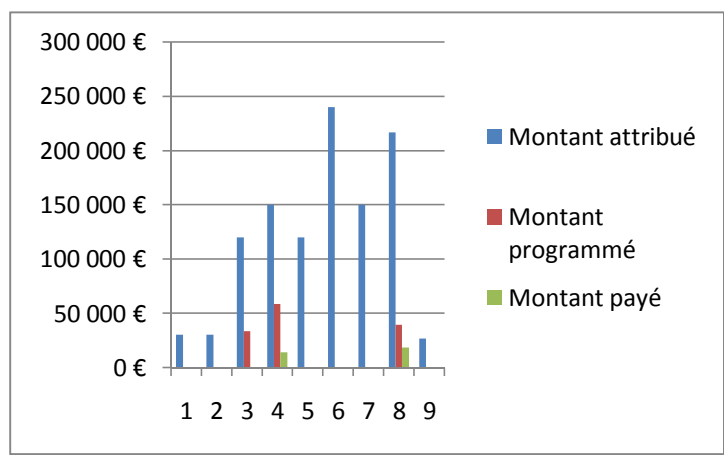
○ **Répartition par fiche dispositif des dossiers programmés**

Fiche dispositif	Nombre de dossiers programmés	Nombre de dossiers en cours d'instruction (2011)
1	0	0
2	0	0
3	2	3
4	5	1
5	0	0
6	0	1
7	0	0
8	3	1
9	0	0
Total	10	6



○ **Répartition de la consommation par Fiche Dispositif**

fiche dispositif	Montant attribué	Montant programmé	Montant payé
1	30 000 €	0.00 €	0.00 €
2	30 000 €	0.00 €	0.00 €
3	120 000 €	33 618.46 €	0.00 €
4	150 000 €	58 649.18 €	13 999.97 €
5	120 000 €	0.00 €	0.00 €
6	240 000 €	0.00 €	0.00 €
7	150 000 €	0.00 €	0.00 €
8	216 714 €	39 361.46 €	18 332.25 €
9	26 857 €	0.00 €	0.00 €
total	1 083 571€	131 629.1€	0.00€



○ **Suivi maquette financière globale**

Maquette financière	Consommation prévue fin 2010	Montant programmé	Montant payé
En pourcentage	15 %	12.14%	2.98 %
En €	162 535.65 €	131 629.1€	32 332.22 €

II. MISE EN RESEAU

A. Mise en réseau des Groupes d'Action Locale lorrains

1) Des réunions techniques

Afin de poursuivre l'objectif de mise en réseau des Groupes d'Action Locale initié dans la démarche globale du programme LEADER, les G.A.L ont lancé l'initiative de se réunir tous les deux mois afin de travailler sur des thématiques communes et d'échanger sur les différentes pratiques et expériences. Ils ont ensuite été rejoints par la DRAAF Lorraine ainsi que par le Carrefour des Pays Lorrains responsable de l'animation du Réseau Rural Régional. L'accueil de ces réunions se fait à tour de rôle chez les Groupes d'Action Locale volontaires. Le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a accueilli l'ensemble des techniciens des G.A.L lorrains durant l'été 2010 et a participé à chaque réunion depuis leur mise en place.

Parmi les thèmes abordés, on peut citer :

- l'instruction financière des dossiers LEADER
- L'évaluation régionale du programme
- la coopération LEADER
- les méthodes de mobilisation du Comité de Programmation
- ...

Ces réunions permettent aux équipes techniques des Groupes d'Action Locale d'échanger sur des réalisations, des expériences, du savoir-faire, des méthodes de mise en œuvre... Elles sont un moyen de transférer des bonnes pratiques, de diffuser l'innovation et de tirer parti de l'expérience acquise dans le développement rural local.

2) Rencontre des Présidents

Les Groupes d'Action Locale lorrains n'ont pas encore eu l'occasion de réunir leurs Présidents. Cependant, la mobilisation des élus reste forte, on peut citer en exemple le courrier de recommandations signé par l'ensemble des Groupes d'Action Locale lorrains à destination de Monsieur le Préfet de Région afin de l'informer sur les conditions difficiles de mise en œuvre du programme sur nos territoires.

De plus, les perspectives, pour le tout début d'année 2011, sont marquées par la mise en place d'une rencontre inter-GAL des Présidents afin de préparer le comité de suivi spécial LEADER prévu pour le premier trimestre prochain.

B. Participation au Réseau Rural

Le Réseau Rural Régional rassemble les bénéficiaires potentiels du FEADER, et plus généralement l'ensemble des acteurs du développement rural. Il offre un lieu privilégié d'initiatives et d'échanges d'informations sur les pratiques de développement des territoires. Ainsi chaque Groupe d'Action Locale peut prendre part aux réflexions et activités du réseau.

1) Séminaires régionaux

En 2009 puis en 2010, la chargée de mission LEADER a participé aux séminaires annuels du Réseau Rural Régional. Elle a pu ainsi bénéficier du retour des expériences d'opérateurs locaux de différents horizons, élargir ses compétences et rester aux sources de l'information notamment sur les questions relatives aux différentes collectivités territoriales prenant part au développement des territoires.

2) Journées thématiques

De plus, la chargée de mission LEADER a également participé à des ateliers de formation, notamment sur les fonds structurels européens permettant ainsi un aiguillage des porteurs de projet vers d'autres instruments financiers si nécessaires, ainsi qu'aux ateliers de réflexion thématiques sur le maintien de l'attractivité des territoires ruraux et les conditions de réussite économique en milieu rural.

C. Adhésion Carrefour des Pays Lorrains et LEADER France

1) CARREFOUR DES PAYS LORRAINS :

En 2010, le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a choisi d'adhérer au Carrefour des Pays Lorrains en vue de :

- Bénéficier de la réflexion, des débats, des échanges d'expériences et de bonnes pratiques,
- Bénéficier de services du CPL,
- Bénéficier d'un appui méthodologique, d'un soutien à l'animation locale,
- Participer à l'élaboration collective de propositions que le Carrefour des Pays Lorrains formule auprès des pouvoirs publics,
- Donner du poids aux propositions en faveur des territoires et du développement local en Lorraine.

2) LEADER France

Le G.A.L a également choisi d'adhérer à LEADER France.

Organisation non gouvernementale, LEADER France rassemble de nombreux représentants de Groupes d'Action Locale constituant ainsi une plateforme et un lieu d'échanges et de rencontres autour du programme LEADER et de ses enjeux.

Elle se donne pour mission de :

- Favoriser les rencontres entre acteurs des différents Groupes d'Action Locale français,
- Encourager et faciliter la coopération entre les territoires ruraux,
- Constituer un interlocuteur privilégié auprès des autorités de gestion des programmes européens.

Pour mener à bien ses missions, elle met en place des actions :

- De formation et d'information des acteurs du programme
- De promotion et de communication autour du programme
- D'études sur des sujets d'intérêts communs aux Groupes d'Action Locale
- D'échanges et de diffusion d'informations
- De représentation et de soutien des Groupes d'Action Locale LEADER auprès des instances de gestion du programme

Le G.A.L désireux de prendre part au devenir des zones rurales a choisi de devenir adhérent à LEADER France. Le président et la chargée de missions LEADER ont participé pour la première fois à une réunion LEADER France en octobre 2010. L'objectif de cette réunion était avant tout de réfléchir ensemble à des propositions et recommandations à formuler et à transmettre à la Commission Européenne et au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la ruralité et de l'Aménagement du territoire, en vue de la prochaine période de programmation européenne.

19

D. Autres réseau

La chargée de mission LEADER a également participé à d'autres réseaux régionaux notamment à la Plateforme Assistance Technique Européenne en Lorraine lui permettant de rencontrer d'autres chargés de mission et de continuer à se former sur les programmes sectoriels européens concernant entre autres l'environnement et la biodiversité.

III.COOPERATION

A. Rappel : pourquoi coopérer ?

- **Pour prolonger et renforcer la stratégie de développement locale du territoire :**
Enrichir son projet, échanger sur de nouvelles expériences, sortir du contexte local habituel, trouver et tester de nouvelles idées...
- **Pour accroître la valorisation des productions locales :**
Générer des économies d'échelles, atteindre une masse critique pour se positionner sur un nouveau marché, tester l'exportabilité de produits, relancer des produits...
- **Pour renforcer la cohésion, l'identité et l'image du territoire :**
Mobiliser les acteurs locaux, susciter de nouveaux partenariats, communiquer, valoriser le patrimoine naturel et culturel...
- **Pour découvrir des manières de penser et d'agir autrement :**
Elargir la façon de penser et agir au delà du territoire, se confronter à d'autres points de vue, favoriser l'échange, la diffusion de pratiques et de savoir-faire, valoriser les complémentarités entre les territoires...
- **Pour développer l'ouverture et la conscience européenne du territoire rural**
Sensibiliser la population et contribuer au développement de l'Union Européenne

20

B. Premiers contacts

1) Séminaire National coopération LEADER

La démarche de coopération est complètement intégrée au programme LEADER. C'est pourquoi la chargée de mission LEADER s'est rendue en juillet 2010 au séminaire national de coopération transnationale et interrégionale LEADER organisé par le Réseau Rural National à Lons le Saunier avec deux objectifs principaux :

– **Rencontrer des Groupes d'Action Locale :**

Le séminaire, marqué par des temps de rencontres dédiés au partage, a réuni de nombreux Groupes d'Action Locale français. La chargée de mission a pu ainsi bénéficier de leurs expériences en matière de coopération et a pu obtenir des informations sur les types de projets en cours, les méthodes de mobilisation du Comité de Programmation, les habitudes linguistiques, la gestion et l'organisation des rencontres entre partenaires...

– **Améliorer les connaissances sur le dispositif (montage technique) :**

Lors des différents ateliers et conférences, la chargée de mission a pu recevoir de nombreuses informations techniques sur le montage du dossier notamment sur la mise en place des conventions de partenariat, la répartition des dépenses entre les partenaires, le circuit de gestion du dossier, les pièces nécessaires...

2) Rencontre Groupe d'Action Locale OTHE ARMANCE

Durant le mois de septembre 2010, le Groupe d'Action Locale Ouest Vosgien a été contacté par le G.A.L d'Othe Armance (Aube) afin d'envisager une coopération interrégionale en collaboration avec l'association ARTITUDE 10 (Aube) et Sculptures et compagnie (Mirecourt)

– Les partenaires

→ Groupe d'Action Locale Othe Armance

Le G.A.L Othe Armance regroupe 75 communes et 5 Communautés de Communes. Il est situé sur le Pays d'Othe et le Pays d'Armance. Sa population est d'environ 25 000 habitants. Sa priorité est ciblée sur le développement touristique de son territoire et vise à :

- Valoriser et préserver le patrimoine culturel
- Valoriser et préserver le patrimoine naturel
- Créer et aménager des itinéraires touristiques thématiques
- Développer des activités autour des itinéraires
- Développer l'offre d'hébergements et de restauration autour des itinéraires
- Favoriser la mise en réseau des compétences et la professionnalisation intersectorielle
- Organiser les acteurs dans le but de développer les services et les échanges liés aux clientèles touristiques et résidents secondaires

→ ARTITUDE 10

Créée en 2001, l'association compte 162 adhérents et se donne pour objectif de contribuer à dynamiser le territoire en proposant une offre culturelle innovante en milieu rural. Elle met en place tout au long de l'année des actions visant à sensibiliser la population locale à l'art, faire renaître un site patrimonial dédié au travail de la terre pour créer une identité locale et sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales.

La Ronde des Feux, festival de la céramique et des arts du feu, constitue le temps fort de l'association. A cette occasion, de nombreux artistes confirmés, amateurs, jeunes talents et bénévoles sont mobilisés pour créer l'univers artistique, féerique et festif de la Ronde des Feux, dans lesquels éléments naturels, terre, bois et végétaux deviennent à la fois matériaux artistiques et architecturaux et mettent en valeur le lien entre la nature et la culture.

→ Sculptures et Compagnie

Association locale (Mirecourt), Sculpture et Compagnie fédère les sculpteurs et autres artistes qui le désirent. L'association organise régulièrement des festivals, concours et symposiums de sculpture, des expositions de sculptures tous matériaux et toutes dimensions et des expositions d'art dans sa généralité. De plus, l'association organise tous les deux ans un symposium de sculptures monumentales sur bois à Mirecourt afin de faire connaître l'art de la sculpture au public et d'avoir un rôle culturel et éducatif en direction des enfants tout en promouvant les artistes participants.

Chaque festivalier a le désir de s'ouvrir à d'autres types de réalisation artistique.

En 2010, Monsieur Renaud a participé en tant que sculpteur à la Ronde des Feux, jetant ainsi les bases d'une coopération qui pourrait exister avec la mise en place d'une activité autour du bois.

– Actions communes envisagées

Suite à une première rencontre en novembre 2010, les thèmes de travail communs retenus sont les suivants :

- Valoriser et promouvoir les savoir-faire locaux
- Mettre en valeur le lien nature/culture (thématique des 4 éléments) (Promouvoir une création artistique en lien avec la nature dans le cadre d'une valorisation interactive)
- Sensibiliser le public à la création artistique et à la culture en milieu rural et favoriser sa rencontre avec des œuvres et des artistes
- Promouvoir l'image et l'identité du territoire à l'extérieur
- Montrer la diversification des territoires et leur dynamisme : le milieu rural, « bouillon de culture »
- Utiliser la culture comme levier de développement du territoire

Les deux événements sont avant tout envisagés comme support de coopération pour ensuite élaborer une coopération inter- Groupes d'Action Locale avec la nécessité de les lier autour du thème de quatre ressources naturelles : eau, bois, air, terre.

L'action possible retenue à l'heure actuelle est un échange des partenaires de chaque territoire dès la prochaine Ronde des Feux et la venue des membres d'artitude 10 sur le prochain Symposium.

Il est désormais nécessaire d'ouvrir le partenariat aux acteurs locaux du territoire Ouest Vosgien désireux de travailler sur les thématiques choisies. Une première information a été transmise lors du dernier Comité d'Appui Technique

C. Perspectives

Simultanément à la recherche d'ouverture sur le territoire et une mobilisation des partenaires Ouest Vosgien, le projet sera également proposé pour validation lors du prochain Comité de Programmation.

La mise en place du projet de coopération imposera dans un premier temps la modification de la fiche dispositif en lien avec l'action puis un important travail de rédaction et de montage du dossier (collecte de l'information, calendrier prévisionnel, budgétisation des dépenses, cofinancements...)

Une prochaine rencontre des Groupes d'Action Locale est prévue pour le premier trimestre 2011 afin de poursuivre la collaboration.



COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010

CHARGES			PRODUITS				
60	achats et variation		496,03 €	74	subventions d'exploitation		1 617,50 €
606	achat de fournitures	496,03 €			FEADER	1 617,50 €	
61	services extérieurs		549,60 €				
616	primes d'assurance	444,84 €					
618	doc et info	104,76 €					
62	autres services extérieurs		8 282,94 €				
621	personnel extérieur à l'entreprise						
	maintenance matériel	118,83 €					
	expert comptable	485,59 €					
623	publicité, relations publiques						
	communication GAL	3 858,34 €		75	autres produits de gestion courante		51 690,00 €
625	déplacement, réception				cotisation membres publics	51 360,00 €	
	missions / repas	501,53 €					
	déplacements	1 533,74 €			cotisation membres privés	330,00 €	
626	frais postaux et télécommunication						
	internet	61,51 €					
	téléphone	939,49 €					
	affranchissement	735,66 €					
627	services bancaires	48,25 €					
64	charges de personnel		12 308,97 €				
641	charges de personnel						
	cellule ingénierie LEADER	12 129,13 €					
	médecine du travail	179,84 €					
65	autres charges de gestion courante		197,00 €				
	cotisation CPL	197,00 €					
66	charges financières			76	produits financiers		21,58 €
67	charges exceptionnelles				intérêts sur livret	21,58 €	
68	dotations		30 000,00 €	77	produits exceptionnels		
	provisions pour charges 2014-2015	30 000,00 €					
TOTAL DES CHARGES		51 834,54 €	51 834,54 €	TOTAL DES PRODUITS		53 329,08 €	53 329,08 €

23

RESULTAT SUR EXERCICE: 1 494,54 €



BILAN AU 31/12/2010

ACTIF		PASSIF	
Investissements		Capitaux	
		Autofinancement	35,85 €
		provisions	30 000,00 €
		Résultat de l'année	1 494,54 €
Valeurs réalisables		Dettes à court terme	
Argent à encaisser	1 647,50 €	divers charges à payer	15 111,28 €
Valeurs disponibles			
banque	14 972,59 €		
livret	30 021,58 €		
TOTAL DE L'ACTIF	46 641,67 €	TOTAL DU PASSIF	46 641,67 €



ORIENTATIONS 2011

La programmation LEADER Ouest Vosgien est désormais effective mais restera marquée, pour cette première année par des difficultés de gestion administrative et financière des projets, indépendantes de notre volonté.

En dépit de ces difficultés et grâce au soutien des acteurs engagés auprès du Groupe d'Action Locale,

En 2011,

Nous chercherons activement à établir un haut niveau de programmation tout en gardant à l'esprit la démarche et les grands principes du programme;

Nous veillerons à soutenir des projets de qualité, apportant une réelle plu value à notre territoire;

Nous poursuivrons notre travail d'animation en accompagnant quotidiennement les porteurs de projet dans leurs actions;

Nous continuerons également à faire vivre et évoluer notre stratégie en fonction des besoins de notre territoire et toujours de manière concertée.

Nous nous emploierons également à faire de notre Groupe d'Action Locale un espace de rencontres, de dialogues, et d'échanges où chacun pourra s'informer, se former en bénéficiant d'un partage d'expérience et d'un transfert de compétences mutuels.

Nous poursuivrons nos actions de coopération notamment dans le cadre de notre coopération avec le Groupe d'Action Locale Othe Armance;

Nous évaluerons notre programme, notre stratégie et nos actions afin d'analyser la plu value et les retombées directes du programme et des actions du Groupe d'Action Locale sur l'ouest vosgien.



PREVISIONNEL GAL OUEST VOSGIEN 2011

Charges				Produits			
60	achats et variation		500,99 €	74	subventions d'exploitation		55 556,47 €
606	achats fournitures	500,99 €			Conseil Général des Vosges	10 500,00 €	
61	services extérieurs		555,10 €		FEADER	35 908,47 €	
616	primes d'assurance	449,29 €			Conseil Régional de Lorraine	9 148,00 €	26
618	doc et info	105,81 €					
62	autres services extérieurs		4 468,85 €				
621	personnel extérieur à l'entreprise						
	maintenance informatique	120,02 €					
	expert comptable	490,45 €					
625	déplacements / réception						
	missions/repas	506,55 €					
	déplacements	1 549,08 €		75	autres produits de gestion courante		51 684,00 €
626	frais postaux et télécommunication				cotisations membres publics	51 369,00 €	
	internet	62,13 €					
	téléphone	948,88 €			cotisations membres privés	315,00 €	
	affranchissement	743,02 €					
627	services bancaires	48,73 €					
64	charges de personnel		62 257,56 €				
641	charges de personnel						
	cellule ingénierie LEADER	62 075,92 €					
	médecine du travail	181,64 €					
65	autres charges de gestion courante		697,00 €				
	adhésion Carrefour des Pays Lorrains	197,00 €					
	adhésion LEADER France	500,00 €		76	Produits financiers		240,00 €
66	Charges financières				intérêts sur livret	240,00 €	
67	Charges exceptionnelles		7 300,00 €				
	coopération	7 300,00 €		77	Produits exceptionnels		
68	dotations		31 700,98 €				
	provisions pour charges 2014-2015	31 700,98 €					
TOTAL DES CHARGES			107 480,47 €	TOTAL DES PRODUITS			107 480,47 €